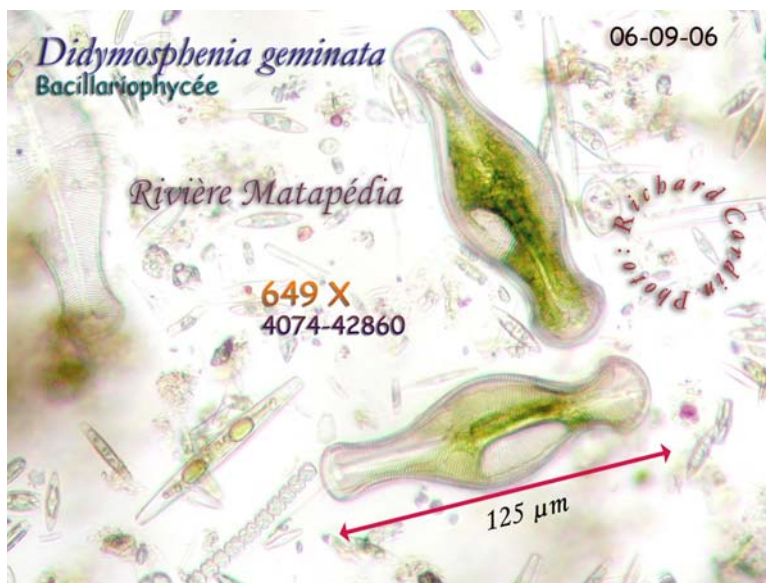


Didymo 2008 État de la situation



Mars 2009

Québec 

Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Ministère des Ressources naturelles
et de la Faune

État de la situation

Depuis sa toute première observation dans la rivière Matapédia à l'été 2006, la présence de l'algue *Didymosphenia geminata*, une diatomée benthique d'eau douce au potentiel envahissant, a été rapportée jusqu'à présent dans 14 rivières à saumon des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Parmi ces rivières, seule la rivière Matapédia a présenté des proliférations chaque année. Bien que les proliférations de cette rivière aient été observées sur une plus longue distance en 2007 qu'en 2006, elles étaient cependant de moindre importance. Des proliférations ont aussi été observées pour la première fois en 2007, dans les rivières Patapédia, Humqui, Nouvelle, Cascapédia et Petite Cascapédia. Beaucoup moins importantes que celles de la Matapédia, ces proliférations ont été observées tardivement, soit vers la fin de l'été ou au début de l'automne. Par ailleurs, des cellules de Didymo ont aussi été détectées dans la Grande Rivière en 2007, mais aucune prolifération dans ce cours d'eau n'a été rapportée. Toutes ces rivières feront l'objet d'un suivi au cours des prochaines années.

Outre les observations effectuées en période estivale qui ont permis de constater les proliférations sur le lit des rivières, des campagnes de dépistage ont aussi été menées à l'automne, au cours des trois dernières années, afin de détecter la présence de cellules de l'algue aux embouchures des rivières. Le tableau ci-dessous et la carte qui l'accompagne donnent une lecture des cours d'eau échantillonnés au moyen d'un filet à plancton et font état des résultats obtenus depuis 2006.

Selon les observations faites en 2008, les rivières **Patapédia, Matapédia, Nouvelle, Cascapédia, Petite Cascapédia, Bonaventure** et **Humqui** ont présenté de faibles proliférations estivales. La campagne d'échantillonnage de l'automne 2008 a permis de détecter à nouveau la présence de cellules de l'algue Didymo dans les rivières **Matapédia, Nouvelle, Petite Cascapédia** et **Matane**. Elle a aussi permis d'en observer pour la première fois la présence dans les rivières **Causapscal, Cap-Chat, Madeleine** et **York**. Des cellules ont été détectées à l'été 2008 dans la rivière **Sainte-Anne**.

Jusqu'à présent, la progression de l'algue dans les cours d'eau touchés s'est avérée lente et son introduction dans de nouvelles rivières, limitée. Aucune prolifération n'a été rapportée jusqu'à présent dans les rivières des régions du Saguenay et de la Côte-Nord. Il semblerait que les conditions climatiques qui ont marqué les saisons 2007 et 2008 n'aient pas été très favorables à l'implantation et à la croissance de l'espèce. Les débits moyens mensuels 2007 et 2008 des rivières du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, observés en période estivale, étaient en général plus élevés que ceux enregistrés en 2006 et plus près des moyennes historiques. Ces niveaux d'eau plus élevés associés aux conditions pluvieuses, plus élevées que la normale, observées au cours de la même période ont vraisemblablement causé une turbidité accrue qui a réduit sensiblement le degré de pénétration de la lumière au fond des rivières. Or, l'algue Didymo prolifère davantage sur le lit des rivières qui présentent des eaux claires, peu enrichies d'éléments nutritifs. Cette luminosité réduite, couplée à une température de l'eau plus froide en raison des niveaux d'eau plus élevés, pourrait avoir entraîné des conditions défavorables, au printemps et en été.

Par ailleurs, on ne peut pas présumer de l'effet bénéfique qu'a pu avoir la campagne d'information et de sensibilisation, amorcée en 2007 par les partenaires régionaux en collaboration avec le MDDEP et le MRNF. C'est pourquoi les membres du comité directeur élargi sont d'avis qu'il faut maintenir les efforts déployés jusqu'à présent pour amener les pêcheurs et tous les usagers des rivières à adopter de saines mesures afin d'éviter d'introduire ou de propager l'algue Didymo ou toute autre espèce aquatique indésirable.

Pour obtenir des renseignements additionnels, visiter le site Internet du MDDEP à l'adresse suivante :

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/eac/didymo.htm>.

Pour signaler toute prolifération de l'algue Didymo, contacter la direction régionale du MDDEP la plus près de chez vous. La liste des directions régionales du MDDEP est accessible à l'adresse suivante :

http://www.mddep.gouv.qc.ca/ministere/rejoindr/adr_reg.htm

Répartition de l'algue *Didymo* observée dans les cours d'eau du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie en 2006, 2007 et 2008

Nom du cours d'eau	Résultats de 2006		Résultats de 2007		Résultats de 2008	
	Cellules ¹	Proliférations ²	Cellules	Proliférations	Cellules	Proliférations
Causapscal					Présence	
Patapédia ³	n. d.		Présence	Présence	n. d.	Présence
Matapédia ⁴	Présence	Présence	Présence	Présence	Présence	Présence
Nouvelle	Présence		Présence	Présence	Présence	Présence
Cascapédia	Présence		Présence	Présence		Présence
Petite Cascapédia	Présence			Présence	Présence	Présence
Bonaventure	Présence					Présence
Grand Pabos Nord	n. d.					
La Grande Rivière	n. d.		Présence			
Saint-Jean						
York					Présence	
Dartmouth			n. d.			
Madeleine	n. d.				Présence	
Sainte-Anne	Présence				Présence	
Cap-Chat	n. d.				Présence	
Matane	Présence				Présence	
Mitis						
Rimouski						
Sud-Ouest	n. d.					
Humqui			Présence	Présence		Présence

¹ : Campagne d'échantillonnage automnale aux embouchures des rivières (filet Wisconsin)

² : Tapis d'algues observés en période estivale. Les proliférations de *Didymo* ne recouvraient pas complètement le lit de la rivière sur la distance rapportée. Les amas étaient plutôt observés de façon sporadique.

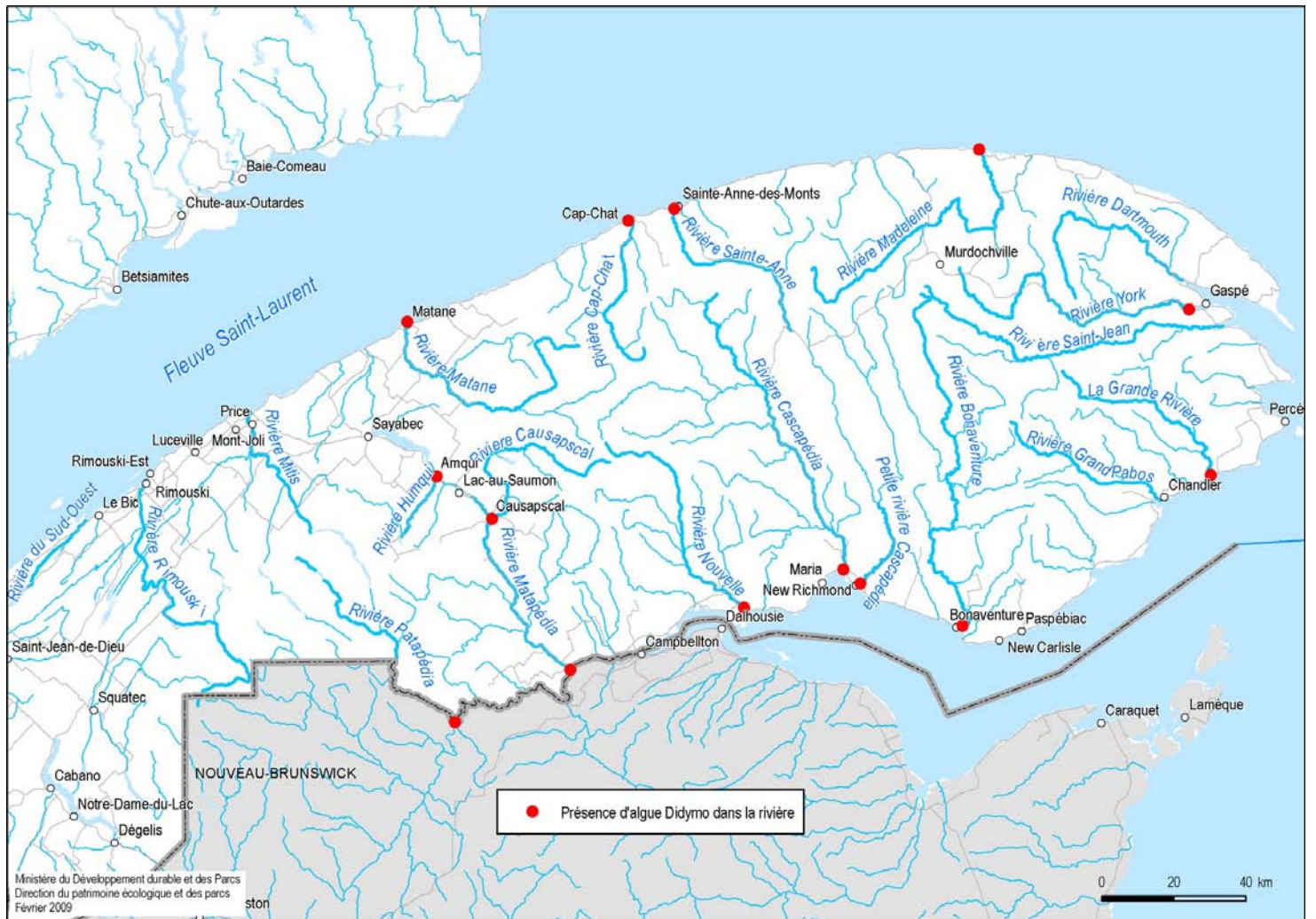
³ : Le ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick a observé, en octobre 2008, de faibles proliférations près de l'embouchure de la rivière Patapédia, dont la partie inférieure marque la frontière entre le Québec et le Nouveau-Brunswick avant de se déverser dans la rivière Ristigouche.

⁴ : Cours d'eau frontalier entre le Québec et le Nouveau-Brunswick, la rivière Ristigouche, qui reçoit les eaux de la rivière Matapédia, a présenté des traces de l'algue *Didymo* à l'automne 2007 et à l'été 2008.

n. d. : non déterminé

case vide : cellules ou proliférations non détectées

Source : ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction régionale de l'analyse et de l'expertise du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Emplacement des cours d'eau du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie touchés par l'algue Didymo depuis 2006 (Voir le tableau pour les détails.)